

**IMPLICATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA MRC DE
MEMPHRÉMAGOG POUR AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ : LES OISEAUX
CHAMPÊTRES DE LA RÉGION**

7376463

DURÉE DU PROJET : 19 JANVIER 2023 / 1^{ER} FÉVRIER 2025

RAPPORT FINAL

Réalisé par :
Vanessa Duclos et Samuel Fortin
Bureau d'écologie appliquée

20 juin 2025

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

IMPLICATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG POUR AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ : LES OISEAUX CHAMPÊTRES DE LA RÉGION

7376463

RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet, d'une durée de deux ans, avait comme objectif de favoriser la biodiversité en milieu agricole en préservant ou en créant des habitats propices aux oiseaux champêtres. Le projet a pris place sur le territoire de la MRC de Memphrémagog et avait pour objectifs spécifiques de mobiliser et sensibiliser les agriculteurs afin de réduire l'impact des pratiques agricoles sur ces espèces. Soutenus par notre équipe, les producteurs étaient encouragés à effectuer des actions concrètes, telle la réalisation d'aménagements fauniques et l'application de mesures d'atténuation pour le maintien de la biodiversité.

Une attention particulière était portée vers le Goglu des prés et l'Hirondelle rustique, espèces désignées menacées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

Au terme des deux années du projet, 20 producteurs ont été impliqués au projet (Annexe 1). L'équipe du BEA a réalisé des inventaires aviaires et une caractérisation sommaire de leurs terres. Puis, des cahiers du propriétaire et des nichoirs ont été distribué afin de les sensibiliser aux richesses présentes sur leur propriété et aux enjeux liés aux oiseaux champêtres. Des recommandations de bonnes pratiques à adopter et d'aménagements végétalisés leurs ont aussi proposées. Les objectifs du projet ont été atteints et ceux-ci continueront de créer de futurs impacts en 2025 via la création d'aménagements Prime-Vert Volet 1.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Le projet visait à :

1. Sensibiliser les producteurs agricoles et les impliquer dans l'adoption de pratiques agricoles favorisant la biodiversité sur leur propriété, par l'entremise de visites des fermes et la remise de cahiers du propriétaire;
2. Favoriser la conservation des oiseaux champêtres dans des espaces à vocation agricole, en émettant des recommandations spécifiques d'aménagement ou de mesures d'atténuations fauniques;
3. Partager l'information et les résultats du projet aux intervenants concernés, soit aux producteurs agricoles, aux municipalités, MRC et acteurs du territoire;

Le projet était structuré en 3 étapes principales:

1. La 1^{re} étape (année 1) consistait à réunir 20 agriculteurs impliqués. Les propriétaires potentiels ont été identifiés en partenariat avec la MRC de Memphrémagog et l'UPA de l'Estrie.
2. La 2^e étape (année 1 et 2) consistait en la visite des fermes. Ces dernières ont permis de déterminer les endroits à privilégier ou éviter la réalisation d'aménagements dans une optique de connectivité entre les milieux naturels. Des zones ayant déjà un bon potentiel d'habitats pour les oiseaux champêtres ont été ciblées et nous avons émis des recommandations pour les favoriser.

3. La 3^e étape du projet (année 2) consistait à accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables à la suite de la remise du cahier. La programme Prime-Vert volet 1 est un outil utilisé afin d'aider financièrement l'aboutissement de projets de plantations favorisant la biodiversité sur leurs terres. L'implication d'agronomes est nécessaire dans ce volet. Les résultats ont été divulgués par courriel aux producteurs et aux partenaires, ainsi que via notre page Facebook.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS OBTENUS

La recherche de producteurs intéressés à s'impliquer au projet s'est bien déroulée, grâce à la collaboration de l'UPA Estrie et de la MRC de Memphrémagog. De courtes publications ont été partagées sur leur réseaux sociaux et différents canaux de communication et les producteurs volontaires ont ensuite communiqué avec l'équipe du BEA. La bonne collaboration avec l'UPA issue des échanges liés à ce projet a d'ailleurs favorisé l'établissement d'une seconde opportunité de collaboration au cours des prochaines années pour leur projet PEPTA et les aménagements sur les terres que nous avons visitées.

Nous avons réalisé des inventaires aviaires sur 20 propriétés, ce qui a permis la détection de 70 espèces d'oiseaux, dont 15 espèces champêtres (de celles-ci, 9 étaient en situations précaires) (Annexe 2). Le Goglus des prés et l'Hirondelle rustique ont été aperçues à quelques reprises, mais malheureusement pas la Sturnelle des prés (espèces menacées). La Sturnelle a toutefois été entendue chez un de nos propriétaires, par l'équipe de QuebecOiseaux.

L'implication des jeunes de l'école la Ruche pour la fabrication de nichoirs a été une expérience enrichissante de part et d'autre et un bel ajout au projet. Cette activité a permis la valorisation des actions entreprises par les agriculteurs de leur région, le transfert de connaissances liées à la biodiversité agricole et l'opportunité pour les jeunes de pratiquer leurs habiletés manuelles. En juillet 2024, l'équipe du BEA s'est associée à celle des Producteurs de Bovins du Québec et de l'UPA Estrie pour la tenue d'une journée Agro-Blitz dans la MRC de Memphrémagog. L'équipe du BEA a aussi participé à deux autres journées Agro-Blitz (Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec). Au total, ce sont plus de 150 participants qui sont venus apprendre, échanger, discuter au sujet de la biodiversité agricole. De magnifiques journées qui ont mis en lumière les efforts de nos producteurs, dont deux qui ont bien voulu prêter leur propriété pour la tenue de l'activité dans la MRC de Memphrémagog.

De manière concrète, nous avions comme objectifs l'implantation de **5 aménagements** et de **10 changements de pratiques** suite au projet, sur l'ensemble des 20 producteurs. Nous avons atteint ces objectifs, ou du moins nous sommes sur la voie de les atteindre d'ici l'été 2025. Beaucoup de producteurs déjà impliqués dans la conservation de la biodiversité sur leurs terres ont simplement « conservés » leurs bonnes pratiques et leurs installations (voir « Ententes de conservations volontaires »). D'autres (10 producteurs) ont toutefois amélioré leurs pratiques (Tableau 1) en fonction de nos conseils et de l'information qu'on leur a fourni en discutant avec eux lors de la remise du cahier. Quant aux aménagements, la réforme du programme Prime-Vert volet 1 a retardé notre échéancier et nous sommes présentement en démarches avec 5 fermes pour planter des aménagements végétalisés au printemps 2025 (Tableau 2). Nous voulions nous assurer de monter des projets de qualité et nous prévoyons déposer ces demandes à l'hiver 2025 en prévision du printemps suivant. Réalistement, il est possible que des producteurs se désistent selon les prix que nous leur proposeront. Néanmoins, 8 fermes ont déjà instauré des aménagements de leur propre initiative ou en collaboration avec le programme PEPTA de l'UPA de l'Estrie (Tableau 2). Nous sommes donc fiers d'avoir atteint nos objectifs de départ.

Tableau 1. Changements de pratiques effectués et prévus.

Ferme	Changement de pratique	Description
1. Ferme Vimo	Fauche retardée et rotation de pâturages	Pascal est très ouvert à l'idée de pratiquer la fauche retardée et de laisser une superficie non fauchée lors des prochaines coupes, si des couples nicheurs sont présents. Par ailleurs, il effectue une rotation de pâturages; le champ de 28 acres est divisé en trois parcelles, avec des changements quotidiens pour les taureaux gestantes.
2. Potager d'Émylou	Plaquette anti-fiente	Lui ayant parlé de la loi interdisant le démantèlement de nids d'espèces migratrices, Émylou installera des plaquettes anti-fientes sous les nids d'Hirondelles rustique présents à son kiosque de fruits et légumes.
3. Ferme Le boisée sucré senc.	Fauche retardée	Propriétaire très engagé. Il a décidé de laisser un champ non fauché jusqu'en août, celui situé derrière la maison. Il le fauchait habituellement pour des raisons esthétiques, notamment pour retirer les boutons d'or. Il envisage également de déplacer sa clôture du côté de la forêt, qui sert de chemin pour déplacer les vaches, afin de les empêcher de marcher dans le fossé. Ce projet est prévu à long terme et ne sera pas réalisé immédiatement.
4. Ferme Erb	Fauche retardée	Grâce au projet, Claude Erb a laissé une parcelle de son champs non fauchée (0,5 hectares) - section où on avait observé un goglu mâle, sans toutefois confirmer la nidification. Ensuite, il a aussi maintenu les herbacées dans la portion de son terrain où sont ses pommiers. Finalement, habituellement il fauchait aussi la section en bord de rivière où les asclépiades poussent, et il a laissé tomber le fauchage aussi cette année dans cette section.
5. Étienne Vincent	Barre d'effarouchement	Étienne est intéressé à intégrer la barre d'effarouchement à ses pratiques. Il nous a demandé les plans et compte la fabriquer lui-même.
6. Ferme Granite	Ils vont limiter l'accès aux bovins s'ils voient du Goglus dans le package.	Ils louent en échange de légumes ou autres leur terre pour du pâturage (bovins), d'une ferme voisine. Donc le pâturage est utilisé par les voisins. Ils vont tout de même limiter l'accès au besoin s'ils aperçoivent le Goglu ou Sturnelle. Ils ont donc été informés de cette possibilité et sont très ouverts.
7. Les Jardins de Jacob	Arrêt de la fauche	Bien que le projet ne soit pas encore concret, Nicolas aimerait intégrer des moutons au lieu de faucher (maraîcher). Il manque toutefois de financement pour installer des clôtures autour de sa zone de culture.
8. Ferme Merill	Rotation des pâturages pour limiter l'accès aux chevaux	Nous avons observé un couple de Goglus dans leur pâturage. Ils ont décidé de limiter l'accès des chevaux à ce dernier jusqu'au 15 juillet et feront de même les prochaines années.
9. Ferme Lovering	Entretien des friches	Va semer le champ non exploité pour en foins pour ses Wapiti. Cela permettra un habitat de meilleure qualité (foin plus haut et constant) pour le Goglu des prés.
10. Ferme M. Grenier & Fils	Coulée agricole	Anita va laisser sa coulée agricole se régénérer en arrêtant de la faucher.

Tableau 2. Aménagements réalisés et prévus.

Ferme	Type d'aménagement	Description
1. Ferme Vimo	-Nichoir expérimental à Hirondelles rustiques -Installation de vieilles clôtures.	Il aimerait mettre un grand nichoir à Hirondelles rustiques dans son champ (financé en partie par l'UPA). Il a mentionné vouloir installer plus de vieilles clôtures (style piquet) pour le déplacement et le repos des oiseaux.
2. Ferme au Pied levé	Haies brise-vent – Prime-Vert	Ils ont planté des dizaines d'arbres de leur propre élan sur leur terrain. Ils désirent aussi planter des haies brise-vent avec le Prime-Vert autour des pâturages pour à la fois diminuer le vent en hiver, faire de l'ombre aux vaches et procurer des corridors écologiques aux animaux. Réaliste pour le printemps 2025.
3. Ferme Bessette	Haie d'arbustes diversifiée – Prime-Vert	Désirent planter une haie diversifiée via le Prime-Vert volet 1 au printemps 2025 entre leur champ et une coulée agricole.
4. Ferme Le boisée sucré senc.	Bande fleurie et nichoirs	En collaboration avec l'UPA, il planifie instaurer une bande fleurie le long du package à bovins. Il installera aussi des nichoirs à Hirondelles rustiques financés par l'UPA et fabriqués par le BEA.
5. Ferme Lovering	Bande fleurie et haie diversifiée	En collaboration avec l'UPA, il planifie instaurer une bande fleurie. Avec nous, il désire planifier une haie diversifiée de près de 800 pieds le long d'un chemin carrossable au printemps 2025 avec le Prime-Vert volet 1, mais il doit préalablement s'assurer qu'il a les fonds personnels.
6. Ferme Erb	Bande fleurie	En collaboration avec l'UPA, il planifie instaurer une bande fleurie au printemps 2025.
7. Ferme Bunker	Plantations	Ils ont aménagé une lignée de chênes et prévoient planter une lignée d'arbustes (amélanchier, sureau, lila) en 2025 avec le 300\$ de dons que nous leur fournissons.
8. Aux Champs Mère-Terre	Plantations et installation nichoirs	Avec le 300\$ de dons, Diane a déjà acheté des nichoirs (qui sont d'ailleurs déjà occupés!) et elle a acheté des arbustes et des fleurs pour favoriser la biodiversité sur sa terre.
9. Ferme M. Grenier & Fils	Piquets de bois et coulée agricole	Anita a installé des piquets de bois pour favoriser la présence des oiseaux champêtres et elle va laisser sa coulée agricole se régénérer en arrêtant de la faucher.
10. Jardin du Quartier	Haies brise-vent – Prime-Vert	Le propriétaire, Michael, est très emballé à l'idée de faire des aménagements au printemps 2025, soit des haies brise-vent pour augmenter les corridors écologiques et promouvoir ses récoltes. Il a d'ailleurs déjà implanté des centaines d'arbres sur ses terres les dernières années.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Suite à la réalisation de ce projet, le bassin de producteurs agricoles conscients de l'enjeu de la conservation des oiseaux champêtres et de la biodiversité en général s'est agrandi. Les répercussions souhaitées sont principalement la pérennité des oiseaux champêtres et la résilience des écosystèmes agricoles dans le temps face aux perturbations comme les ravageurs et maladies, grâce à une biodiversité importante sur les terres. Par la bande, les changements de pratiques et les aménagements aideront également la diminution du ruissellement et de l'application des polluants agricoles dans l'environnement grâce à la végétation implantée ou laissée au naturel.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Samuel Fortin, Biogiste chargé de projet, Bureau d'écologie appliquée

(450) 675-6862

samuel.fortin@coop-ecologie.com

Vanessa Duclos, Biogiste chargée de projet, Bureau d'écologie appliquée

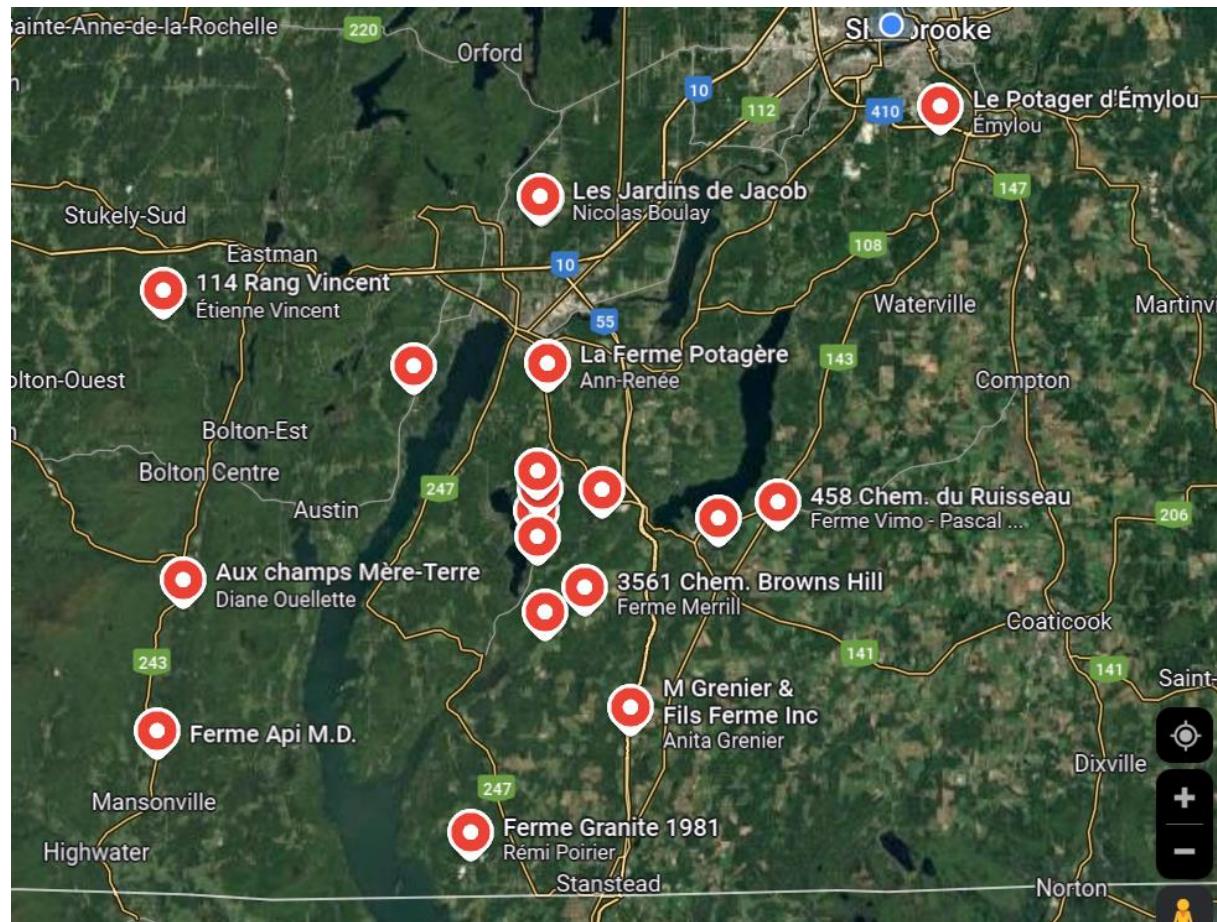
vanessa.duclos@coop-ecologie.com

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé dans le cadre du volet 2 du programme Prime-Vert – Approche régionale et interrégionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Merci à la MRC de Memphrémagog et l'UPA Estrie pour leurs contributions natures et leur support logistique.

ANNEXE 1. Répartition des 20 fermes visitées dans la MRC de Memphrémagog.



ANNEXE 2. Espèces aviaires recensées sur l'ensemble des fermes visitées.

Oiseaux champêtres
Bruant champs
Bruant des prés
Buse à queue rousse
Crécerelle d'Amérique
Épervier sp.
Faucon émerillon
Goglu des prés
Hirondelle à front blanc
Hirondelle bicolore
Hirondelle rustique
Merlebleu de l'Est
Petite buse
Piouï de l'Est
Pluvier kildir
Tyran tritri

Autres oiseaux observés		
Bec-croisé des sapins	Jaseur d'Amérique	Pic chevelu
Bernaches du Canada	Merle d'Amérique	Pic flamboyant
Bruant à gorge blanche	Mésange à tête noire	Pic maculé
Bruant chanteur	Moineau domestique	Pic mineur
Bruant familier	Moqueur chat	Pic sp.
Bruant marais	Moucherolle des aulnes	Pigeon biset
Canard colvert	Moucherolle phébi	Quiscale bronzé
Carouge à épaulettes	Paruline à croupion jaune	Roitelet à couronne rubis
Chardonneret jaune	Paruline à flancs marrons	Sitelle à poitrine blanche
Corbeau	Paruline à tête cendrée	Sitelle à poitrine rousse
Corneille d'Amérique	Paruline bleue	Sizerin flambé
Dindon sauvage	Paruline couronnée	Tohi à flancs roux
Étourneau sansonnet	Paruline couronnée	Tourterelle triste
Geai bleu	Paruline flamboyante	Troglodyte des forêts
Grand Pic	Paruline gorge noire	Troglodyte familier
Grive fauve	Paruline jaune	Urubu à tête rouge
Grive solitaire	Paruline masquée	Viréo aux yeux rouges
Gros-bec errant	Paruline noir et blanc	Viréo de Philadelphie
Hurubu à tête rouge	Passerin indigo	